



## VILLE DE LA FLÈCHE

### Tarifs, taxes et redevances 2023

Adoptés en Conseil municipal du 28 novembre 2022  
(applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, sauf dispositions contraires)



## CIMETIERES

CONCESSIONS	Tarifs 2023
<b>1 m<sup>2</sup> (enfant)</b>	
15 ans 30 ans	Gratuit
<b>2 m<sup>2</sup> (adulte)</b>	
15 ans 30 ans	128,54 € 244,32 €
<b>4 m<sup>2</sup> (uniquement en renouvellement de celles existantes)</b>	
30 ans	488,63 €
<b>Caveau provisoire :</b>	
Forfait pour une période de 1 à 7 jours Par jour supplémentaire de dépôt après le forfait	54,38 € 10,45 €
<b>CASE COLOMBARIUM</b>	
15 ans 30 ans Plaque de fermeture d'une case ( <i>couleur noire</i> )	412,00 € 721,00 € 115,00 €
<b>CAVURNE</b>	
15 ans 30 ans Pierre tombale + Plaque de gravure	360,50 € 618,00 € 115,00 €
<b>PLAQUE DU SOUVENIR ( 30 ans, non renouvelable. Gravure à la charge de la famille)</b>	50,00 €
<b>VACATIONS FUNERAIRES</b>	
Vacation, l'unité <i>Le produit des vacations funéraires sera réparti de façon équitable entre les différents intervenants de la Fonction Publique Territoriale.</i>	25,00 €
<b>Pénalité pour non restitution badge d'entrée au Cimetière St Thomas</b>	25,00 €

Rétrocession de concession (uniquement s'il reste au moins 5 ans avant l'échéance et au bénéfice du concessionnaire) :

= tarif d'acquisition de la concession x (la durée restante avant échéance / durée totale de la concession)

Conversion de la concession pour une durée plus longue :

= le tarif de la nouvelle durée souhaitée - (tarif de la concession d'origine x (le nombre d'années restantes avant échéance / la durée totale de la concession))